JURA _39_

ROCHEFORT-SUR-NENON

ARROND^{t}: DOLE

CHEF_LIEU_DE CANTON

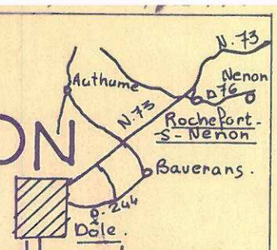

Rocher du Saut de la Pucelle - la Chapelle et ses abres - anciennes fortifications du bourg - Abords

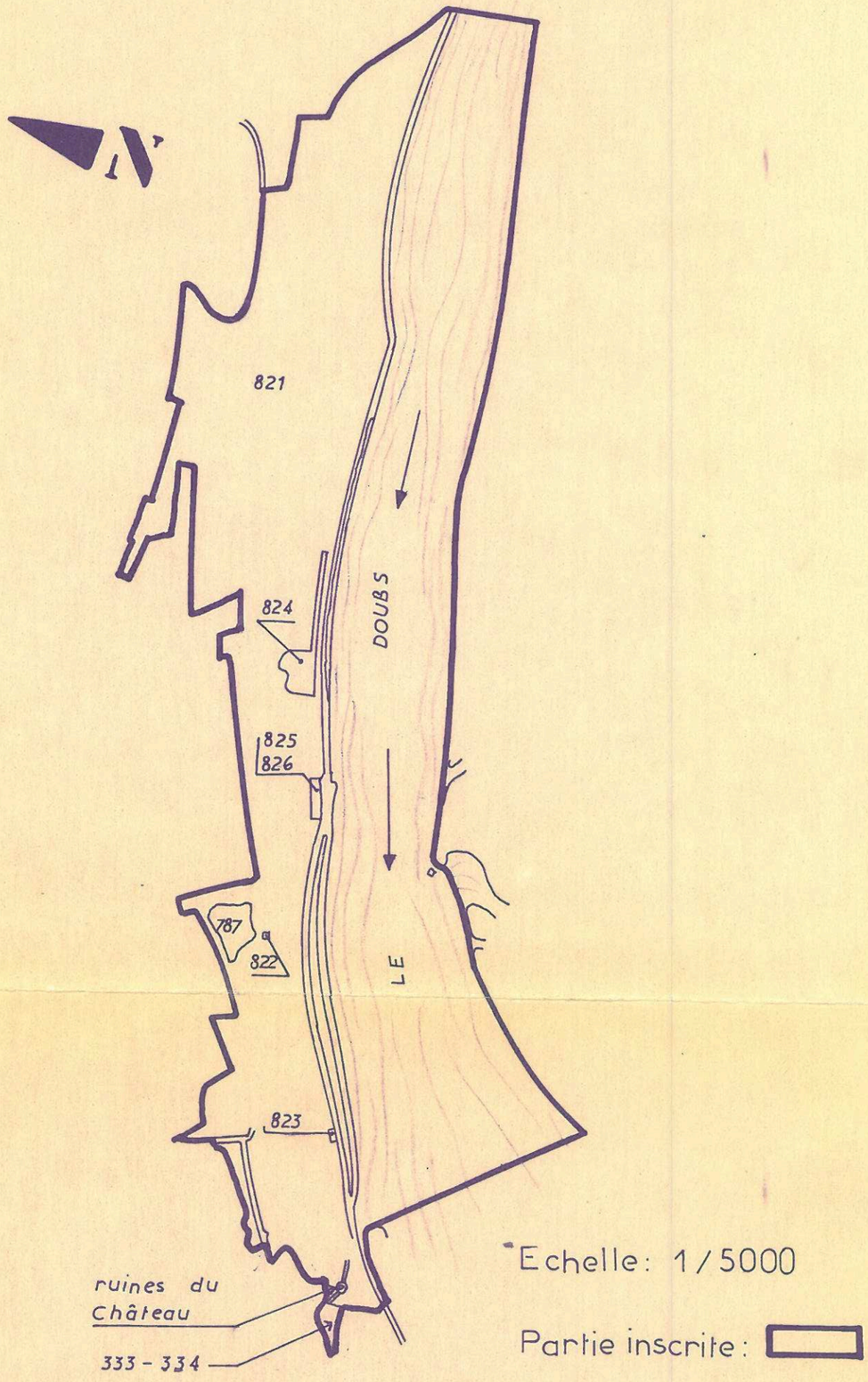

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à Rochefort-sur-Nénon (Jura) par le rocher du Saut de la Pucelle, la Chapelle avec ses arbres les ruines des anciennes fortifications du Bourg , leurs abords, le tout sis sur les parcelles cadastrales 333. 334. 787. 821 à 826 section C, ainsi que la plan d'eau et les berges du Doubs, limitées en amont à la hauteur de l'angle S.E. de la parcelle 821 en aval à la hauteur de l'entrée Est du canal, et la portion du canal vers l'aval jusqu'à la hauteur de l'angle S.O. de la parcelle 821 au pied du vieux donjon.En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades, élévations, toitures.

(Arrêté du Ier Avril 1943.)